

CYCLOTOURISTES ET VISITEURS A MORLAIX : CONSTATS ET PROPOSITIONS

L'enquête réalisée entre avril 2015 et mars 2016 dans 20 villes d'Art et d'histoire et villes historiques de Bretagne souligne la qualité de l'accueil des professionnels et de la population à Morlaix mais pointe la circulation et le stationnement, le manque de voies cyclables en ville, le manque de vie nocturne. Morlaix apparaît comme une belle endormie (cf. article Ouest France). C'est un constat peu encourageant pour une ville traversée par le GR 34, la route EuroVélo n°1 « Vélodyssée », la route EuroVélo n°4 « le tour de Manche », (soit 2 des 7 routes vélo européennes traversant la France), l'inter-modalité TRAIN/VELO développée en gare de Morlaix, d'autant que le cyclotourisme est en phase de fort développement en Bretagne selon un article paru dans Le Télégramme du 19 août 2017.

Or pour un cyclotouriste qui s'arrête à Morlaix, il n'existe aucune possibilité de stationnement sécurisé de son vélo et du matériel qu'il transporte. De fait c'est un visiteur qui ne peut pas profiter pleinement des commerces et visiter la ville. Il est indispensable de doter Morlaix d'une consigne en centre ville pour les cyclotouristes et qui serait par ailleurs bien utile tout au long de l'année aux cyclistes morlaisiens. (Voir en annexe quelques références étant entendu qu'un tel équipement nécessite une étude précise d'implantation et d'intégration urbaine).

Il en est de même pour tout simplement trouver un endroit pour stationner son vélo (inexistence d'arceaux de stationnement en centre ville).

Plus généralement les aménagements en traversée de ville devraient s'inspirer du « guide départemental des aménagements cyclables » du Finistère édité en 2015.

DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS PIÉTONS ET CYCLISTES

Les piétons et cyclistes selon une enquête de la FUB sont des acteurs économiques importants pour le commerce du centre ville. Ils dépensent en moyenne DEUX fois plus que les automobilistes et on peut transporter 10 kg à pied, 30 Kg à vélo,

Le vélo électrique est en plein essor en France et sur Morlaix la croissance est de 8% par an selon les professionnels. (300 ventes par an sur la région de Morlaix)

Les cyclistes et piétons sont peu encombrants dans l'espace public : 10 vélos pour une voiture : ils sont économes en aménagements urbains.

Marcher, faire du vélo, bref avoir une activité physique journalière est reconnu comme enjeu de santé publique. Ce constat est régulièrement cité dans le rapport annuel de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES). Cette agence recommande 30 à 60 minutes quotidiennes d'activité physique développant l'aptitude cardio-respiratoire.

Or 50 % des déplacements font moins de 4 Km et parmi ceux-ci, l'essentiel font moins de 3 Km. Sur ces distances, le vélo s'avère plus rapide que l'automobile de « porte à porte » sous réserve que les aménagements urbains (sécurité, accessibilité, esthétique, potentiel piétonnier et espaces protégés de déplacement à vélo) favorisent cette pratique.

Les déambulations de l'APAV au centre ville de Morlaix révèlent de l'inconfort et de l'insécurité pour les piétons et les cyclistes :

- un très mauvais état des revêtements des trottoirs et des bordures,
- l'accessibilité pour les PMR souvent compromise (trottoirs étroits, revêtements),
- des cheminements semés d'obstacles (mobilier urbain, stationnement voitures, terrasses, enseignes),
- une zone 30 peu visible, peu cohérente et insuffisamment signalée : aucune signalisation horizontale, traitement routier de la chaussée, zonage à revoir,